

Y a-t-il un espace public dans le judaïsme ?



Y a-t-il un espace public dans le judaïsme ?

Revue sous la direction de Shmuel Trigano



PARDÈS 62

Publié avec le concours du Centre national du Livre



ÉDITIONS IN PRESS

Tél. : 09 70 77 11 48

E-mail : inline75@aol.com

www.inpress.fr

Maquette : Atelier Christian Millet

PARDÈS N° 62

ISBN 978-2-84835-534-4

ISSN 0295-5652

© 2019 ÉDITIONS IN PRESS

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement des auteurs, ou de leurs ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Les auteurs

Thierry Alcolombre, agrégé de Lettres classiques, docteur en philosophie, professeur associé à l'université de Bar-Ilan (Israël). Il codirige la revue *Perspectives* de l'université hébraïque de Jérusalem. Parmi ses publications : *Mallarmé : la poésie du théâtre et l'écriture*, Minard, Paris, 1995 ; *Maïmonide et le problème de la personne*, aux éditions Vrin (1999).

David Banon, professeur émérite de l'université de Strasbourg, membre de l'Institut universitaire de France, professeur invité à l'université hébraïque de Jérusalem (2010-2016), il est l'auteur, entre autres, de *La lecture infinie*, Seuil, 1987 ; *Entrelacs*, Cerf, 2008 ; *L'oubli de la lettre*, Albin Michel, 2017 ; *L'École de pensée juive de Paris*, PUS, 2017.

Mickael Benadmon, docteur en philosophie de l'université Bar-Ilan, chef du département du développement professionnel et enseignant en programme de Master de pensée juive au Collège académique Herzog de Jérusalem. *Auteur de Pourquoi Israël ? Les tentations territoriales : Avoir, Être, Pouvoir*, Éditions Lichma, Paris, 2015.

Max Benhamou, président-fondateur des associations Dialogia et Ademas Charities, président d'honneur du groupe « Sucres et denrées », vice-président (honn.) de l'Appel unifié juif de France.

Oury Cherki, a eu parmi ses maîtres les rabbins Tzvi Yehouda Kook, Leon Yehouda Ashkenazi, et Shlomo Benyamin Achlag. Rabbín de la communauté « Beth Yehouda » à Kiryat Moshé (Jérusalem), il dirige le département israélien du Makhon Meïr, et le Centre Noahide mondial, Brit Olam, auteur de nombreux ouvrages de pensée juive.

David Lavi Halewa, Juriste et chercheur dans le domaine de la culture, docteur en Études juives et hébraïques (sources théologiques dans la conception nationale d'Eliezer ben Yehudah), a exercé comme journaliste à Galei Tsahal et à Maariv. Auteur de plusieurs livres, parmi lesquels Tsofen Begin, Le code Begin, sur la rhétorique biblique de Menahem Begin.

Gaëlle Hanna Serero, doctorante au département de Pensée Juive de l'université de Bar Ilan (domaine de recherche : le Midrach, la lecture biblique, La pensée d'André Neher et l'École de Pensée juive de Paris). Enseignante en études juives (Talmud, philosophie, pensée juive). Spécialisée en Pensée juive moderne et Littérature française.

Yaacov Shavit, professeur émérite en Histoire du peuple juif à l'université de Tel Aviv. Parmi ses nombreux livres : *The New Hebrew Nation, a study in Israeli Fantasy and History*, 1987 ; *The Hebrew Bible Reborn : From Holy Scripture to the Book of Books*, 2007, *Athens in Jerusalem, Classical antiquity and Hellenism in the making of the Modern Secular Jews*, 1999.

Elyakim Simsovic, enseignant, traducteur et informaticien, a participé activement aux efforts de publication de la Fondation Manitou. Auteur de *Israël, cinquante ans d'État*, éd. Hirlé, Strasbourg, 1998.

Éric Smilevitch, fondateur du Beit Hamidrach «Michné Torah» en 1996 à Bnei-Brak, et en France en 2009. A publié de nombreuses traductions : *Dispute de Barcelone* (1984), *Commentaires du Traité des Pères* (1990), *Or Hachem* (2010), etc. Parmi ses ouvrages, *Histoire du judaïsme* (2011)...

Sandrine Swarc, historienne, enseignante chercheuse (CRH EHESS-Institut Elie Wiesel Paris) auteur de *Les intellectuels juifs de 1945 à nos jours*, *Le bord de l'eau*, 2013.

Shmuel Trigano, professeur émérite des Universités, prix Bernheim de la Fondation du Judaïsme français, fondateur de l'université populaire du Judaïsme et directeur-fondateur de l'association Dialogia, directeur-fondateur de la revue *Pardès*, auteur, entre autres, de : *L'Hébreu, une philosophie* (2014), *Politique du Peuple juif* (2013), *Le Nouvel État Juif* (2015).

Michaël Wygoda, docteur en droit de l'université hébraïque de Jérusalem, il dirige le département de droit hébraïque du ministère de la Justice israélien. Auteur de divers livres et articles, il a assuré la direction de *Véhalsh Moshé*, ouvrage collectif en hébreu et français édité à l'occasion des 80 ans de la Yeshivah Etz'Hayym de Montreux où il fut étudiant, éd. SL, 2007.

Shmuel Wygoda, ancien président du Collège Herzog dont il dirige actuellement le département de Philosophie juive. À l'origine de la création du Beth Midrash pour Femmes à Migdal Oz. Conseiller en Éducation juive aux États-Unis, en France et en Italie. A publié de nombreux articles sur la pensée juive contemporaine. Éditeur de plusieurs livres dont le dernier : *Adam léAdam* en l'honneur du professeur Ze'ev W. Harvey.

Les textes de ce dossier spécial de *Pardès* ont été présentés à l'occasion du deuxième colloque des intellectuels francophones d'Israël, à l'initiative de l'association Dialogia, qui s'est tenu à Tel Aviv les 9 et 10 mai 2018.



Sommaire

Introduction

- Une laïcité judaïque ? Y a-t-il place dans le judaïsme
pour un espace public ?
Shmuel Trigano 9
- De colloque en colloque
Max Benhamou 11

Un rappel du passé

- Le concept de la laïcité chez André Neher :
vers la résolution du conflit entre sacré et profane
Hannah Gaëlle Serero 19

Migrations de la laïcité en monde juif

- Le judaïsme laïc est-il un judaïsme hellénisant ?
Yaakov Shavit 43
- Eliezer ben Yehuda, ingénieur de la culture hébraïque moderne
David Lavi 51
- Le concept de laïcité judaïque
Shmuel Trigano 61

Le débat israélien

- Plaidoyer pour une laïcité juive en Israël
Shmuel Wygoda 69
- L'espace public en Israël.
Lieu de confrontation ou de conciliation
David Banon 83
- Avons-nous une marge de manœuvre ?
Elyakim Simsovic 97

Ressources textuelles

- Éthique et laïcité d'après le Maharal de Prague (1520-1609)
Thierry J. Alcoloumbre 107

Les enjeux

L'épouvantail de la Halakha <i>Oury Cherki</i>	127
La <i>Halacha</i> laisse-t-elle une place à la Knesset ? <i>Michael Wygoda</i>	131
Résoudre la crise constitutionnelle du judaïsme rabbinique <i>Shmuel Trigano</i>	141

Débats

Les détours et retours d'Éliane Amado Lévi-Valensi <i>Sandrine Swarc</i>	149
---	-----

Note de lecture

Isabelle Cohen, <i>Un monde à réparer, Le livre de Job</i> <i>Éric Smilevitch</i>	167
--	-----

Introduction

ט	ש	פ
ז	מ	ר
ש	ר	ד
ד	ו	ו

Une laïcité judaïque ?

Y a-t-il place dans le judaïsme pour un espace public ?

SHMUEL TRIGANO

LA MODERNITÉ a vu la naissance d'une laïcité juive, d'abord déclinée en termes diasporiques puis en termes nationaux, dans l'État d'Israël. Elle a opéré une transformation culturelle qui a construit le cadre dans lequel se déploie aujourd'hui le monde juif.

Si cette sécularisation a marqué la vie des Juifs, la question du judaïsme y est restée entière. Objet d'accommodement, de déni, de rejet ou de concordat, celui-ci est resté opaque à la lueur des « Lumières » juives. Le statu quo qui définit sa position dans la société israélienne de même que le dilemme étrange de l'État « juif et/ou démocratique » en sont les expressions les plus imagées. Le judaïsme reste un problème dans la vie des Juifs contemporains.

Et si l'on renversait la perspective, en se demandant s'il recèle des ressources intrinsèques, dans sa littérature et comme absolu de la pensée, pour penser une laïcité qui ne serait plus seulement « des Juifs », « juive », mais aussi « judaïque », inscrite dans les fondements mêmes du judaïsme et pas seulement dans les impératifs du monde moderne ?

Bien sûr, cette laïcité serait d'un genre tout à fait différent de la laïcité républicaine, dont la France fut le modèle unique, inséparable d'une transcendance politique. Par « laïcité judaïque », nous entendons plutôt la capacité du judaïsme à concevoir, en vertu de ses propres valeurs et lois, la possibilité d'un espace public, non prédéterminé, et où s'exercerait, pour les individus, la liberté de penser et de se comporter.

L'intention de ce deuxième colloque des intellectuels francophones d'Israël est donc exploratoire et fait appel aux forces créatrices de la pensée juive, confrontée à la situation inédite, depuis vingt-cinq siècles, de la construction d'un État juif.

S. T.

De colloque en colloque

MAX BENHAMOU

CE DEUXIÈME COLLOQUE des intellectuels francophones d'Israël marque une double continuité : celle de la capacité toujours renouvelée d'une tradition, l'École de Paris, à se confronter aux défis du monde contemporain avec les ressources du judaïsme et de l'expérience historique des Juifs, mais aussi celle que nous avons mise en chantier (avec l'association Dialogia), et qui vise à se confronter aux défis spécifiques que la création d'un État d'Israël pose au judaïsme et à l'expérience juive. Un deuxième colloque marque déjà un début de continuité et le troisième colloque sera déjà programmé lorsque les textes du deuxième colloque seront publiés¹. Ces colloques ont cependant une spécificité par rapport à ceux qui se sont tenus en France, tant par les intellectuels (souvent prestigieux) qui les animent que sur les sujets abordés.

On a reproché aux penseurs de l'École Juive de Paris de ne pas avoir pensé le Politique. On peut comprendre qu'après la guerre de 1940, ils ont été mobilisés pour faire renaître la pensée et la culture juive, pour lui redonner sa place parmi les autres cultures occidentales alors qu'elle était confinée dans un particularisme confessionnel. C'est la belle phrase de Manitou : « Subitement, nos livres devenaient de grands livres. C'était la Pensée dite universelle qui, à son tour, devait être évaluée au critère de la conscience juive. »

Ensuite, en 1967, après la guerre des Six-Jours, plusieurs ont fait leur Alyah dans un enthousiasme quasi messianique. Le politique n'était pas leur préoccupation, à l'exception d'André Neher qui s'y est intéressé, et dont va nous parler Gaëlle Hanna Serrero.

Mais nombreux sont ceux qui, en Israël, ont rejeté toute idée d'intervention de la dimension juive dans la vie publique. Ainsi, dans le monde religieux, Yeshayaou Leibovitch, dit : « Il est impossible de débattre, et

1. Le premier Colloque qui a eu lieu les 21 et 22 mai 2017, sous le titre « D'Auschwitz à Jérusalem » a donné lieu à une publication intégrale dans un numéro spécial n° 61 de la revue *Pardès* aux Éditions In Press.

encore moins de trancher au sujet d'un quelconque problème social, à la lumière de la Halacha, que ce soit sur le plan politique, à celui du régime économique, ou à celui de la guerre ou de la paix. En effet, la halacha ne concerne que le peuple juif identifié au peuple de la Torah, ses recommandations ne s'appliquent pas à l'État d'Israël qui ne se reconnaît pas comme le peuple de la Torah. » Il le compare à « un boucher non caché qui se présenterait chez un rabbin pour l'entretenir de la conformité à la règle d'un couteau pour l'abattage d'un porc ».

Il en est de même dans le monde laïc, Élie Barnavi, par exemple, dit dans sa *Lettre aux Juifs de France* : « Un État n'est pas une réalité métaphysique, l'arène dans laquelle il évolue est d'ordre purement politique, c'est-à-dire dévolue au seul jeu des intérêts des hommes, de leurs passions. En lui-même, il ne saurait se fixer d'objectifs spirituels et n'a pas à proposer à ses citoyens des voies les y conduisant... Cette grande leçon de cinq siècles de modernité occidentale est celle-là même qui a permis au mouvement sioniste de fonder un État Juif. Qu'elle soit oubliée et c'est l'existence même de cet État qui sera mise en péril... le respecter, c'est appartenir à la famille des nations démocratiques, fondées sur la liberté ; le négliger, c'est sombrer dans l'obscurantisme à l'iranienne. »

Vous voyez des deux côtés du paysage politique israélien la violence que déclenche ce sujet.

Quant aux lois qui régissent aujourd'hui la Cité israélienne, elles ont leur source dans le droit anglo-saxon et les droits des autres pays occidentaux avec un recours très exceptionnel à la Halakha :

Ainsi, la loi du 23 juillet 1980 prévoyait que, lorsqu'il est confronté à une lacune judiciaire, un tribunal ne trouve de réponse ni dans la législation, ni dans la jurisprudence, il est invité à trancher par analogie, à la lumière des principes de liberté, de droiture et de paix inhérents à la Halakha.

La richesse accumulée par notre culture mérite mieux comme source d'inspiration. Mais il faut toutefois souligner que dans l'exercice du pouvoir, c'est-à-dire dans les faits, le souci d'une morale particulièrement rigoureuse, en particulier dans l'armée et de la diplomatie, apparaît comme une exigence de l'État d'Israël parce que juif, sous l'œil suspicieux de la communauté internationale prête à brandir le slogan : Israël = Nazi, confondant les règles qui régissent la vie en société avec celles qui régissent le comportement d'un État souverain.

Je voudrais vous dire que notre Colloque précédent prépare d'une façon étonnante celui d'aujourd'hui. Étonnant pour moi, mais certainement pas

pour Shmuel Trigano qui suit très rigoureusement un plan que lui seul connaît précisément. Voici quelques exemples :

Betty Rojzman termine son intervention par : « Il s'agit de rendre à Israël sa vocation primordiale, tournée vers la vie même, dans sa dimension historique, métaphysique et existentielle ; de faire coïncider, dans le quotidien hébraïque, la prêtrise et la haute technologie, la sainteté et le devenir. La commune réflexion est à poursuivre, l'abattage des cloisons – et le réveil. »

Ouri Cherki dit : « L'État d'Israël représente véritablement l'Idéal d'Israël, *politique et Universel*, et non pas seulement l'idéal religieux, parce que la dimension religieuse n'est qu'une des dimensions de la vie, et réduire le judaïsme à sa dimension religieuse, c'est en fait, rester en exil. »

Rony Klein a dit dans sa conclusion : « Le sionisme n'a de justification que s'il s'affirme par le retour à la dimension charnelle du judaïsme, et ce sous sa triple modalité : langue hébraïque, terre d'Israël, *société juive*... mais où le matérialisme, loin d'exprimer le refus du souffle divin, vient offrir une base, une assise à ce souffle. »

Dans son intervention, Mickael Ben Admon a rappelé qu'au début, dans les *kibboutsim* laïcs, il y avait un investissement fabuleux pour revivifier le judaïsme : cela constituait un enjeu éducatif et spirituel majeur dans l'instauration d'un message authentiquement juif et israélien tourné sur l'universel. Par contre, aujourd'hui, dans les universités, la tendance normalisatrice du sionisme incorpore les valeurs de l'Occident alors que celui-ci refoule la culture hébraïque. Éliane Amado Lévy-Valensi cherche l'Universel à travers le Juif alors que l'Intelligentsia israélienne cherche l'Universel dans la minimisation de la dimension juive.

Pour Thierry Alcoloumbre, les conditions sont réunis pour que s'installe un dialogue ouvert entre le judaïsme et l'Occident, comme en rêvait Rousseau dans ce célèbre passage de *l'Émile* : « Les Juifs n'ont pas la possibilité, dans la dispersion, de proclamer leur propre vérité à l'humanité, mais je crois que, lorsqu'ils auront à nouveau une libre république, avec des écoles et des universités à eux, où ils pourront s'exprimer en sécurité, nous pourrons apprendre enfin ce que le Peuple Juif a à nous dire. »

Je rappelle qu'Ernest Renan a dit aussi : « Par sa collaboration avec toutes les forces libérales de l'Europe, la "race israélite" contribuera au progrès social de l'Humanité » (conférence du 27 janvier 1883).

Les autres intervenants au dernier Colloque ont également ouvert des perspectives. Pour ma part, je me permets de revenir sur mon intervention

à ce Colloque sur la personnalité et la pensée d'André Amar, qui fut, je le rappelle, mon professeur à Sciences Po en 1953, et plus particulièrement sur son livre *L'Europe a fait le monde, Une histoire de la Pensée européenne* (Éditions Planète, 1966), dans lequel il développe la thèse suivante. La civilisation européenne est celle, à l'exclusion de toutes les autres, qui a permis le développement du monde moderne sur toute la planète (il n'y a pas là de jugement de valeur sur les autres civilisations, car certaines ont pu y apporter une certaine contribution).

À l'origine de cette civilisation on trouve le judaïsme qui a apporté le Dieu unique, créateur non seulement du monde physique mais du monde humain à qui est imposée une Loi qui est avant tout une morale, c'est-à-dire un impératif de vie individuelle et collective. Cette Unité est en réalité une totalité embrassant toutes les formes de l'existence, et, n'étant pas une œuvre humaine, a été le socle indiscutable sur lequel a pu s'appuyer cette civilisation.

Le monde chrétien a rejeté formellement le judaïsme et sa Loi, pour les remplacer par la Foi et le mysticisme, tout en conservant, en fait, cet apport essentiel du Dieu unique et bien d'autres aspects de sa morale qui ont été structurés autour de l'Église. Il a réussi son extraordinaire développement pour trois raisons : l'Empire romain était devenu perméable à toutes les religions, le christianisme s'adressait à des peuples asservis et misérables du monde entier, avides de mysticisme, et surtout cette nouvelle religion était crédible car elle gardait tout l'apport du judaïsme. En s'appuyant sur la civilisation grecque (logique esthétique et philosophie), il a permis la naissance du monde moderne et de la science moderne (mathématiques, physique technologies, industries, armes...). Pendant toute cette période, la Foi et la raison, loin de s'opposer se sont soutenus mutuellement.

Mais, à partir de la Renaissance, commence la dissociation de la foi et de la raison pour en arriver, d'une part, au marxisme, pur matérialisme, et d'autre part, avec Nietzsche et Heidegger, au triomphe du nihilisme, à la mort de Dieu et la mort de l'homme, au centre de leur théorie dans la perspective d'un recommencement radical. Sur ces bases, le communisme et le nazisme, qui ont failli conquérir le monde, ont laissé un champ de ruines.

André Amar conclut ainsi son livre en expliquant la crise de notre civilisation par une scission entre le monde de l'action et le monde de la pensée, car « la civilisation européenne, que ce soit dans son développement scientifique ou dans sa pensée philosophique, se trouve dans un vide des fins, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de directives morales, si la pensée

européenne doit continuer, alors, tôt ou tard, elle sera amenée à renouveler et à rajeunir les notions morales, à reprendre les thèmes éternels de la justice et du bien. Alors elle aura véritablement accompli son cycle de recommencement et retrouvé l'Être non dans les choses de la nature, ni dans les œuvres des hommes, mais dans les commandements de la Loi ».

Mais la crise que traverse la société européenne se retrouve bien évidemment en Israël.

Le développement de la *Start-Up Nation*, ses recherches et réalisations scientifiques extraordinaires qui font l'admiration de tous, n'ont pour but que son propre développement, elle n'a pas de fin, aucune morale, que le progrès matériel.

Le monde religieux qui, également, connaît un développement extraordinaire n'envisage qu'un État régi par la Torah, rien que la Torah, toute la Torah. Comme Leibovitch, il ne se sent pas concerné par la crise de notre civilisation et par le futur de notre vie dans une société moderne.

Il y a un fossé entre le monde laïc et le monde religieux, ils ne peuvent ni se parler ni se comprendre.

Et les regards du monde entier sont tournés vers Israël.

Shmuel Trigano disait lui aussi en 1978 : « Dans ses tentatives de renouvellement, l'Occident rencontrera inévitablement la "question juive" et grand sera alors le risque de la résurgence d'un antisémitisme qui frappe d'ailleurs à nos portes aujourd'hui. Mais cette question juive se pose aussi aux juifs, sommés de concevoir une modernité autre, en dehors des logiques de l'émancipation, ou de disparaître. »

Heureusement, dans le monde religieux de nombreuses voix s'expriment en Israël pour une évolution vers la modernité et du côté des laïcs, l'Israélien le plus laïc reste pétri de judaïsme et il ne faut pas gratter bien loin pour qu'il vous parle de son grand-père rabbin.

C'est la raison pour laquelle, je suis convaincu que si solution il y a, elle viendra d'Israël, car étant à l'origine de cette civilisation occidentale, seul le judaïsme peut permettre une évolution dialectique vers cette solution.

Je pense, avec confiance, que le travail de ce Colloque peut aider à trouver des pistes pour faire revenir la Loi dans la modernité. Il se trouve aussi que cette recherche d'une nouvelle structure judaïque de l'espace public dans la Cité est en même temps celle dont nous, Juifs de France, riches de notre expérience juive du monde chrétien et du monde arabe, avons peut-être besoin pour trouver notre véritable place en Israël.

Y a-t-il un espace public dans le judaïsme ?

Revue sous la direction de Shmuel Trigano

Fondateurs : Annie Kriegel, Shmuel Trigano

La modernité a vu la naissance d'une laïcité juive, d'abord déclinée en termes diasporiques, puis en termes nationaux dans l'État d'Israël. Elle a opéré une transformation culturelle qui a construit le cadre dans lequel se déploie aujourd'hui le monde juif.

Si cette sécularisation a marqué la vie des Juifs, la question du judaïsme y est restée entière. Objet d'accommodement, de déni ou de rejet, celui-ci est resté opaque à la lueur des « Lumières » juives. Le *statu quo* qui définit sa position dans la société israélienne, de même que le dilemme étrange de l'État « juif et-ou démocratique », en sont les expressions les plus imagées.

Et si l'on renversait la perspective, en se demandant s'il recèle des ressources intrinsèques, dans sa littérature et comme absolu de la pensée, pour penser une laïcité qui ne serait plus seulement « juive », mais aussi « judaïque », inscrite dans les fondements mêmes du judaïsme ? La capacité du judaïsme à concevoir, en vertu de ses propres valeurs et lois, la possibilité d'un espace public, non prédéterminé, et où s'exercerait, pour les individus, la liberté de penser et de se comporter.

Les auteurs

Thierry Alcoloumbre, David Banon, Mickael Benadmon, Max Benhamou, Oury Cherki, David Lavi Halewa, Hanna Gaëlle Serero, Yaakov Shavit, Elyakim Simsovic, Éric Smilevitch, Sandrine Swarc, Shmuel Trigano, Michaël Wygoda, Shmuel Wygoda.



23 € TTC France

ISBN : 978-2-84835-534-4

N° 61 – ISSN : 02955657

www.inpress.fr

